N° D'IMPRIMÉ C69696200

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	06/10/2025	25057198

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

05/10/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S033C324

(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE
33650 MARTILLAC
Tél : 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 033C1356

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-088-VE (F)	29/10/2020	29/10/2020

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	CAPTUR

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1RJB00666401458	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVPA66N904	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

113411

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures :
5.3.2.d.1. AMORTISSEURS : Ecart significatif entre la droite et la gauche AV

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 17/10/2024 : 97677 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+0.0 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	32 %		4 %	
Forces verticales :	850 daN		517 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	286 daN	281 daN	172 daN	173 daN
Déséquilibre (<20%) :	2 %		1 %	
Forces de freinage (efficacité) :	286 daN	281 daN	172 daN	173 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) : 66 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 19 %

Émissions à l'échappement
Opacité des fumées(0.47 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -1.9 % -1.9 %